



**SNUipp - FSU PARIS**

SNUipp-FSU Paris  
11 rue de Tourtille 75020 Paris  
01 44 62 70 01  
[snu75@snuipp.fr](mailto:snu75@snuipp.fr)  
<http://75.snuipp.fr>

Paris, le 18 mars 2020

Objet : organisation du service et conditions d'accueil

Monsieur le Recteur de Paris,

Suite à un entretien avec le Directeur d'Académie aujourd'hui, nous tenions à vous faire part de points de vigilance essentiels. En cette période de crise sanitaire exceptionnelle, et en dépit du fait que nous ayons toutes conscience que les services de l'académie font au mieux pour faire face à l'urgence, les personnels parisiens de l'Education nationale ont besoin que soient pris des engagements et que soient donnés des éclaircissements sur les modalités d'organisation de l'accueil dans les écoles.

Depuis lundi, les équipes volontaires ont su s'organiser intelligemment et en cohérence avec les instructions gouvernementales pour que cet accueil se passe au mieux à la fois pour les personnels et pour les familles. L'engagement et la conscience professionnelle dont font preuve les enseignant-es et directeur-trices d'école, au quotidien comme en cette période de crise, est le ciment d'une relation de confiance avec les familles et la garantie de continuité d'un service public efficace.

Il importe que l'administration et la hiérarchie reconnaissent cette expertise et cette mobilisation en confortant et en soutenant les équipes de volontaires lorsque les formes d'organisation mises en place fonctionnent bien. Il importe aussi que l'académie puisse apporter un soutien opérationnel là où les équipes rencontrent des difficultés pour s'organiser.

Or, après 48h de mobilisation des agent-es pour organiser au mieux l'accueil des enfants de soignant-es, de nouvelles modalités de regroupement leur sont imposées notamment en fusionnant plusieurs lieux d'accueil en un. Il n'est pas possible d'évoquer des raisons matérielles de nettoyage pour effectuer ces regroupements. Il faut aussi

tenir compte de la distance à parcourir pour les agent-es volontaires et pour les familles.

En effet, la concentration d'un plus grand nombre d'enfants et d'adultes dans un même lieu semble aller à l'encontre de ces recommandations gouvernementales qui visent à réduire au minimum les contacts. A ce titre, les agent-es volontaires expriment légitimement leur inquiétude : cette modalité d'organisation ne représente-t-elle pas un risque de propagation du virus, exposant inutilement les enfants et adultes concerné-es par l'accueil? Si les agent-es se montrent mobilisé-es en ces temps de crise, il faut toutefois prendre conscience qu'il-elles ne pourront continuer à l'être en sacrifiant leur propre santé.

Il nous semble que la priorité aujourd'hui est de pouvoir soutenir les équipes sur le terrain et stabiliser les organisations qui se sont mises en place, cela afin de permettre la pérennité de l'accueil, le renouvellement des agent-es volontaires, la tranquillité des familles engagées dans les services de santé et la sécurité sanitaire des enfants comme des adultes.

Les agent-es attendent également de la part de l'académie que soient données des consignes sanitaires claires, harmonisées avec celles reçues par les agent-es de la ville. Accueillir des enfants et faire classe ne peut être encadré uniquement par des consignes générales. Par exemple, se posent les questions de la désinfection des locaux et du matériel utilisé, de la fréquence du nettoyage des mains au gel, de la pertinence et de la temporalité du port d'un masque, etc. Il faut aussi que du matériel (gants, masques, gel hydro-alcoolique par exemple ) soit mis à disposition dans les écoles pour protéger agent-es et enfants.

D'autre part, dans les circonscriptions où les IEN ne seraient pas présent-es, il est essentiel qu'une autorité hiérarchique puisse faire le lien entre les agent-es et l'Académie.

L'engagement et la mobilisation des enseignant-es parisien-nes en cette période de crise n'est pas à démontrer. L'Académie doit toutefois mesurer les limites de l'acceptable pour ces agent-es volontaires qui refuseront de se mettre en danger ou de mettre en danger les enfants.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez croire, Monsieur le Recteur, en notre attachement au service public d'éducation.

Elisabeth Kutas,  
Secrétaire départementale du SNUipp-FSU Paris